

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 74 (1982)
Heft: 11-12

Artikel: La médecine des travailleurs
Autor: Pedrina, Vasco
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-386118>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La médecine des travailleurs

La sécurité, l'hygiène et la médecine du travail sont depuis toujours une préoccupation du mouvement syndical. Une préoccupation que l'on a toutefois eu longtemps tendance à reléguer au second plan: au sortir de la guerre parce qu'il y avait des exigences matérielles bien plus urgentes à satisfaire; pendant les années de croissance en raison peut-être d'une baisse d'intérêt pour la cause syndicale et des difficultés à réviser les priorités revendicatives. Comment dès lors s'étonner si la médecine du travail est dans ce pays une sorte de parent pauvre?

Dans leurs bouillonnements, la jeune génération de 1968 et celles d'après sont venues rappeler que l'on ne vit pas que pour travailler, et surtout pas dans n'importe quelles conditions. Avec les bouleversements technologiques menaçants, elles ont contribué à la prise de conscience de la nécessité d'améliorer les conditions de travail, ou de les «humaniser». Le programme de travail de l'USS pour les années 80 en est le reflet avec l'accent qu'il met sur les revendications de type qualitatif.

Malheureusement, les difficultés économiques actuelles et celles qui s'annoncent à l'horizon, accompagnées d'un durcissement croissant de la politique patronale et gouvernementale, menacent d'interrompre à ses débuts cette volonté nouvelle. La lutte pour le maintien de l'acquis, pour la sécurité de l'emploi et la préservation du pouvoir d'achat risquent bien de renvoyer aux calendes grecques une prise en charge sérieuse de cette problématique.

Or, il ne faut pas qu'il en advienne ainsi. Dans le premier article de ce numéro, consacré à l'état de la santé des travailleurs, *Andreas Saurer* met en évidence précisément que l'évolution des accidents de travail – donc de la sécurité – est influencée par la situation économique. Après une forte diminution jusqu'en 1976, l'on constate une notable recrudescence de ceux-ci. C'est ce qui a amené le conseiller national *Richard Müller*, à l'époque encore président de l'USS, à intervenir lors de la session d'automne des Chambres, auprès du Conseil fédéral pour lui poser un certain nombre de questions: rôle de la récession et des restructurations massives sur l'évolution inquiétante en cours, mesures envisagées et opportunité de créer les bases légales pour la généralisation des délégués à la sécurité et des comités d'hygiène et de sécurité...

L'organisation actuelle des mesures de protection de la sécurité et de la santé de l'homme au travail, ses lacunes, le rôle que pourraient et devraient y jouer les travailleurs sont présentées par *André Degoumois*, dans l'optique d'un inspecteur du travail soucieux de voir enfin la mise en place d'un système de prévention digne de ce nom. L'éclairage syndical est fourni par deux contributions de collègues de la Fédération du textile, de la chimie et du papier, l'une sur la chimie bâloise (*Hans Schäppi*), l'autre sur une grande entreprise genevoise (*Alain Lamat*). Elles montrent ce qu'il est possible de réaliser par la voie conventionnelle. Sortir du cadre de nos frontières pour cerner ce qui s'y passe ailleurs peut être un exercice utile. L'article consacré à l'organisation de la sécurité et de l'hygiène en France et le programme d'action de la CES sur la «Médecine du travail» répondent à ce souci.

Ce numéro de la Revue s'adresse avant tout aux permanents syndicaux, aux membres des commissions d'entreprise, aux délégués à la sécurité, et aux membres des comités d'hygiène et de sécurité. S'il parvient à les sensibiliser à la nécessité de redoubler les efforts dans ce domaine, ce qui est aussi un moyen d'élargir l'influence syndicale sur les lieux de travail, il aura largement atteint son but.

La Commission USS compétente en la matière s'engage activement à mettre au point une conception et un plan d'action concret à ce sujet. La lutte pour que la médecine du travail sorte de son statut actuel de parent pauvre sera sans doute longue. Mais si nous parvenons à faire prendre conscience à chacun de la nécessité absolue de combattre sans relâche toutes les atteintes à l'hygiène et à la sécurité des lieux de travail, le jour viendra où l'on ne parlera plus de la médecine du travail, mais bien de la médecine des travailleurs.

Vasco Pedrina